

CLUB DES AMBASSADEURS

Charte d'engagement

A l'initiative du Syndicat Mixte Métropole Savoie, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la CGPME, du MEDEF et de l'Agence économique de la Savoie a été décidée la création d'un Club des Ambassadeurs sur le périmètre de l'Espace Métropole Savoie et adossé au Conseil Local de Développement.

La signature de la présente charte constitue l'acte d'engagement des dirigeants d'entreprises, d'exploitations agricoles, d'établissements de formation, etc. désireux de rejoindre le Club des Ambassadeurs.

Rassemblés par leur attachement au territoire et la volonté de contribuer à son développement, les Ambassadeurs s'engagent à :

- ✓ **Valoriser le territoire et ses atouts en véhiculant une image positive du territoire de la « Savoie des plaines ».**
- ✓ **Participer à l'accueil d'investisseurs, prospects, candidats et autres porteurs de projets à l'implantation sur le territoire** à travers des échanges d'information, des visites, des rencontres, etc.
- ✓ **Contribuer à la promotion externe du territoire** à l'occasion de leurs déplacements, participations à des manifestations professionnelles et au sein de leurs réseaux professionnels.
- ✓ Répondre, au gré des disponibilités, aux sollicitations des acteurs institutionnels du territoire (Métropole Savoie et EPCI notamment), pour les **réflexions et décisions ayant trait au développement économique du territoire.**
- ✓ **Concourir au développement du Club des Ambassadeurs** auprès de leurs interlocuteurs professionnels (clients, sous-traitants, relations d'affaires, etc.) susceptibles de s'intéresser à cette démarche et participer à la vie du Club (rencontres annuelles, etc.).

Le Club des Ambassadeurs, à travers ses membres fondateurs et avec l'assistance technique et logistique de Métropole Savoie s'engage à :

- ✓ **Fournir des supports de communication** à destination des membres du Club permettant de contribuer à la valorisation et à la promotion du territoire.
- ✓ **Favoriser la promotion et la valorisation des membres du Club** à travers des outils numériques dédiés et l'organisation d'un prix de l' « Ambassadeur de l'année » autour des principes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).
- ✓ **Etre à l'écoute des attentes des membres du Club et assurer le bon fonctionnement du Club et de la vie du réseau** dans un climat convivial.

Signataire : [Nom, Prénom, Structure,
Signature]